

## Invalidité et escroquerie

Par **Rungo29**, le **10/05/2016** à **09:08**

Bonjour,

Mon mari est en invalidité 2eme catégorie et touche une pension d'invalidité

Depuis quelques mois il va travailler chez des particuliers et se fait rémunéré en espèces.

Que risque t'il en cas de dénonciation? Et as t'il fait de moi sa complice?

Merci de votre réponse